Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **10 (1865)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

militaires et de civils qui a escorté la dépouille mortelle à sa dernière demeure a témoigné des regrets que ce brave officier laisse dans tous les cœurs.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Nous avons publié dans notre dernier numéro du 15 décembre une note de M. le capitaine Moschell au sujet du fusil Westley-Richards. Nous avons reçu dès lors des renseignements qui confirment pleinement le jugement favorable porté sur ce système.

Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement, en traitant d'une manière générale la question du chargement par la culasse pour les fusils d'infanterie, question qui, du reste, sera traitée par M. le lieutenant-colonel van Berchem dans la prochaine séance des Trois-Suisses (lundi 9 janvier, à 8 heures du soir).

En attendant nous constaterons seulement, à propos de la lettre en question :

1° Qu'il n'existe pas encore de commission spéciale pour des essais à faire avec des fusils à culasse mobile ;

2° Que le système Westley-Richards a été décrit et jugé de la manière la plus favorable dans un rapport adressé en 1860 au département militaire fédéral par le major van Berchem, à la suite d'une mission en Angleterre ;

3° Qu'une arme de cette espèce, gagnée à cette époque au tir de Wimbledon, par M. Knecht de Glaris, a été essayée à plusieurs reprises et se trouve à l'heure qu'il est à Berne, où plusieurs hommes compétents ont eu l'occasion de l'examiner.

L'Assemblée fédérale a terminé ses séances le samedi 17 décembre en ajournant à sa prochaine session divers objets militaires (le dépôt de la guerre et le règlement d'administration), mais en votant le budget et particulièrement le crédit de 300,000 fr. pour le rassemblement de troupes. On a été étonné de voir l'acharnement de quelques députés à vouloir limiter à tout prix des dépenses répondant à des besoins militaires réels. MM. les députés valaisans, entr'autres, auraient bien dû montrer un peu de leur zèle excessif d'économie quand il s'agissait de la route *stratégique* de la Fourca, ou de diverses indemnités que la Confédération ne marchande pas trop à leur canton.

M. le conseiller fédéral Fornerod reste au département militaire en 1865 avec M. le conseiller fédéral Challet-Venel comme suppléant. Le tableau des écoles en 1865 vient de paraître ; nous le publierons dans un prochain numéro.

Le Conseil fédéral a désigné pour commandant de l'école centrale M. le colonel Denzler, pour commandant du rassemblement M. le colonel Schwarz, pour commandant de la reconnaissance M. le colonel Borgeaud.

Ont été nommés contrôleurs d'armes de seconde classe : MM. le capitaine Chausson, de Villeneuve, et le capitaine Lændi, de Coire ; comme contrôleur de troisième classe, M. Jean Wegmuller, de Zurich ; comme secrétaire d'état-major et attaché à la brigade Borgeaud, M. Eugène Ducret, de Chardonne.

M. le Dr Engelhard, major à l'état-major fédéral sanitaire, ayant demandé sa démission comme instructeur du service de santé, le Conseil fédéral la lui a accordée dans les termes les plus honorables. Le corps des instructeurs perd en lui un officier plein de zèle et de véritable esprit militaire dans l'accomplissement de ses devoirs.

La société des officiers d'Appenzell, assemblée à Teufen le dimanche 18 décembre, a décidé à l'unanimité d'accepter pour 1866 la *réunion fédérale* qui aurait lieu à Hérisau. Le nouveau comité central est composé de MM. Em. Meyer, lieut.-colonel fédéral, à Hérisau, président ; Hohl, major à Trogen, caissier ; Alder, Ed., à Hérisau, secrétaire ; Schoch, lieutenant à Hérisau ; et Œrtli, commandant à Teufen.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.